



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En raison de la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 qui s'est répandue au Canada et à l'ensemble, des activités économiques du pays sont présentement affectées. Les conditions liées à cette pandémie évoluent rapidement et les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des mesures d'urgence afin de mitiger la propagation du virus et de protéger la population. Des mesures ont été prises par la santé publique afin de pratiquer la distanciation sociale et le confinement des gens pour une période indéterminée. Conformément aux directives du Ministère des Affaires Municipales nous tenons la séance du conseil à huis clos.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 2 novembre 2020.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville à conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents : François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard, Maureen Landry et Karina Poudrier.

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, sont également présents Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière et Gaby Tessier, inspecteur.

À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE.

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

2020.157

Il est proposé par Daniel Dufort appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil

Le lundi 2 novembre 2020 19h30

1. Ouverture, présences et bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal d'octobre 2020
4. Dépôt de la correspondance
5. Adoption des comptes à payer et transferts
6. Période de questions
7. Demande des citoyens et autres
 - 7.1 Demande de subvention de l'école Bon-Conseil ;
8. Administration
 - 8.1 Congé et horaire des fêtes – semaine du 9 au 13 novembre 2020 ;
 - 8.2 Adoption règlement 467-2020 ;
 - 8.3 Comités 2020-2021 ;
 - 8.4 Calendrier 2021
 - 8.5 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires ;
 - 8.6 Commande papeterie 2021;
 - 8.7 Adhésion FQM 2021;
 - 8.8 Trio- étudiant Desjardins 2021;
 - 8.9 SPAD 2021
 - 8.10 Dépôt des états comparatifs
9. Incendie et sécurité publique
 - 9.1 Facture au 30 septembre 2020;
 - 9.2 Formation pompiers;
 - 9.3 Dépôt du procès-verbal;
 - 9.4 Réserve financière équipements 2020;
 - 9.5 Budget 2021;
 - 9.6 Salaires incendie 2021;
 - 9.7 Rangement et équipements de séchage;
 - 9.8 Facture 2021 Sûreté du Québec;
 - 9.9 SIUCQ 2021
10. Voirie et Urbanismes



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

- 10.1 Scellement des fissures;
- 10.2 COMBEQ - webinaire; berce caucase;
- 10.3. SCU offre de service 2021

11. Loisirs

- 11.1 Bibliothèque.

12. Hygiène du milieu

- 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François;

13. Varia

14. Dépôt et rapport des comités

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE 2020 ;

2020.158

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par François Lupien et résolu d'adopter le procès-verbal d'octobre 2020 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE;

Le maire fait la lecture de la correspondance.

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

2020.159

Considérant les déboursés en date du 2 novembre 2020, déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 2 novembre 2020;

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (octobre 2020)	12 536.00\$
	Int (site internet)	57.43\$
	Cogeco (téléphone et internet)	278.02\$
Total :		12 871.45\$

Comptes à payer au 2 novembre 2020;

#	Fournisseurs (description).....	montant
9199	Citoyen (remboursement tx commerce enlevé)	305.03\$
9200	annulé	
9201	Centre Informatique Drummond (préparation système téléphonique)	74.73\$
9202	Chambre de commerce (adhésion 2020-2021)	229.95\$
9203	CN (passage à niveau)	622.50\$
9204	Ferme Buholz (déneigement et pelouse borne sèche 2 ans)	1172.75\$
9205	FQM (formation gestion des plaintes)	229.95\$
9206	Hydro Québec (luminaire d'octobre)	62.96\$
9207	Therrien Couture (dossiers cours et avis juridique)	2 939.91\$
9208	Ministre du Revenu (remises salaires octobre 2020)	3 074.50\$
9209	MRC Drummond (travaux cours d'eau)	687.73\$
9210	Mun. Village (incendie août 2020, bibliothèque)	6 202.56\$
9211	Petite Caisse (eau, produits nettoyants)	58.45\$
9212	Receveur Général Canada (remises salaires octobre 2020)	1 134.80\$
9213	R.G.M.R. Bas St-François (Quote-Part novembre 2020)	9 200.83\$
9214	Valérie Aubin (remboursement bonbons halloween école)	304.14\$
9215	Xerox (photocopies)	383.69\$
9216	SCU (consultation urbanisme)	3 751.06\$
9217	Excavation JMR (travaux excavation rang 9 Simpson)	1 178.50\$
9218	Garda World (abonnement système d'alarme)	161.00\$
9219	Hamel Propane (acompte commande système chauffage)	1 437.19\$
9221	annulé	
9222	annulé	
9223	SQ (2 ^e vers. 2020)	53 702.00\$
9224	Jonathan Michaud (12 castors)	216.00\$

Total : 87 130.23\$



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

9220 R.G.M.R. Bas St-Francois (remplace chèque # 9166 perdu QP) 9 200.83\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 100 001.68\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

6. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Les gens présents dans la salle peuvent poser leur question.

7.DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES

7.1 DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE BON-CONSEIL

2020.160

Considérant la demande de subvention de l'école Bon-Conseil ;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de commanditer l'activité déjeuner santé lors du mois de la nutrition en mars 2021. La municipalité payera les factures, sur présentation de pièces justificatives, de l'activité jusqu'à concurrence de 600\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION ;

8.1 SEMAINE DE CONGÉ ET HORAIRE DES FÊTES ;

2020.161

Considérant la semaine de relâche de novembre et la période des fêtes ;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter de fermer le bureau la semaine du 9 au 12 novembre et du 21 décembre au 4 janvier inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 ADOPTION RÈGLEMENT #467-2020

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE DRUMMOND
PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

RÈGLEMENT #467-2020

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No 163
RÈGLEMENT # 467-2020

Règlement 467-2020
2020.162

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement de zonage comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017 et que la municipalité a procédé à un amendement de concordance au schéma révisé ;

ATTENDU QUE le secteur près de la sortie d'autoroute 20 (sortie 191) et des chemins des Serres et Quatre-Saisons a été divisé en zones agricoles viables avec vocation industrielle possible (zones AVi-1 et AVi-2) ainsi qu'une zone permettant des services autoroutiers (zone SA-2). Ces zones ont été faites dans une optique de concordance au schéma révisé et seuls les usages existants ont été permis dans ces zones particulièrement pour les zones de type AVi;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

ATTENDU QUE dans la zone AVi-1, seuls les usages restaurants existants au 25 juillet 2017 et industries de transformation de métaux avec soudure existants au 25 juillet 2017 sont autorisés actuellement comme usage autre qu'agricole;

ATTENDU QUE malgré le fait que les zones agricoles viables de vocation industrielle sont situées en zone verte, des autorisations à des fins autres qu'agricoles ont été données sur certains terrains par le passé, dont des terrains encore vacants;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remettre les usages commerciaux et industriels existants dans la zone AVi-1 avant le règlement de concordance et possédant une autorisation de la CPTAQ pour des usages autres qu'agricoles (dossier 326 843 à la CPTAQ);

ATTENDU QUE dans le dossier 326 843 de la CPTAQ, est autorisée une utilisation non agricole des lieux depuis 2003 (demande pour une entreprise de transformation de métaux). La parcelle visée disposait déjà d'une autorisation depuis 1979 (numéro 1109) pour la construction d'un hôtel-motel et d'un garage;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a régulièrement été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 8 juin 2020 ;

ATTENDU QUE suite à une recommandation du Comité consultatif agricole de la MRC et suite à des échanges avec l'aménagiste de la MRC, des modifications sont apportées au projet de règlement pour assurer la conformité du projet de règlement aux orientations, aux affectations et au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond. Les modifications apportées dans ce 2^e projet (par rapport au 1^{er} projet) sont les suivantes :

- Retirer la classe d'usages « Récréation commerciale intensive » du groupe d'usages « Commerciale 3 » du projet d'amendement (voir article 2 c) et f)). Cette classe comprend les usages cinémas, ciné-parcs, parcs d'exposition, parcs d'amusement, golfs, pistes de karting, quilles, salles de réception, théâtres;
- Retirer l'usage centre de triage de matières résiduelles non putrescibles du groupe d'usages « Industrie 2 » du projet d'amendement (voir article 2 e));
- Retirer le terrain au nord de la zone AVi-1 (voir article 3 et annexe I) pour soustraire ce terrain des usages actuellement autorisés dans cette zone et ceux ajoutés par ce projet d'amendement;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Maureen Landry, appuyé par le conseiller Éric Allard

Et résolu: qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 467-2020 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit à savoir:

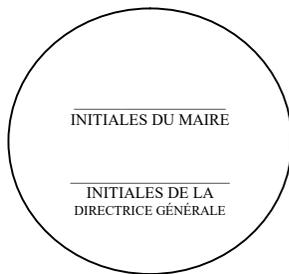
ARTICLE 1 –

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 –

L'annexe A de ce règlement de zonage # 163 de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, concernant la grille des spécifications, est modifiée comme suit :

- a) En remplaçant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Commerce et service C – I Vente au détail, services », la note « (17) » par le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1 sans restriction additionnelle;
- b) En ajoutant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Commerce et service C – II Reliés à l'automobile », le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1;
- c) En ajoutant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Commerce et service C – III autres ventes au détail, vente de



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

gros », la note « (34) autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1 sous réserve des restrictions édictées dans la note 34;

- d) En ajoutant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Industrie I – I sans contraintes », le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1;
- e) En remplaçant la note « (13) » dans la section « Notes » sous la grille, qui est attribuée à la zone AVi-1 et qui se lit actuellement « Seul l'usage relié à l'industrie de la transformation des métaux, dont le procédé est basé sur la soudure est autorisé, existant au 25 juillet 2017. », par la note « (13) » suivante :

« (13) De ce groupe Industrie 2, tous les usages sont autorisés à l'exception des usages du paragraphe j) centre de triage de matières résiduelles non putrescibles. »;

- f) En ajoutant la note « (34) » dans la section « Notes » sous la grille, qui se lit comme suit :

« (34) De ce groupe Commerce 3, tous les usages sont autorisés à l'exception des usages du paragraphe j) récréation commerciale intensive (cinémas, ciné-parcs, parcs d'exposition, parcs d'amusement, golfs, pistes de karting, quilles, salles de réception, théâtres). »;

ARTICLE 3 –

L'annexe I de ce règlement de zonage # 163 de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, concernant le plan de zonage, est modifiée comme suit :

- a) La zone AV-5 est agrandie aux dépens d'une partie de la zone AVi-1. Le tout tel que montré à l'annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante;

ARTICLE 4 –

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion 8 juin 2020

Présentation du projet de règlement : 8 juin 2020

Adoption 1^{er} projet de règlement : 13 juillet 2020

Assemblée publique : 10 août 2020

Adoption du 2^e projet de règlement : 5 octobre 2020

Adoption du règlement : 2 novembre 2020

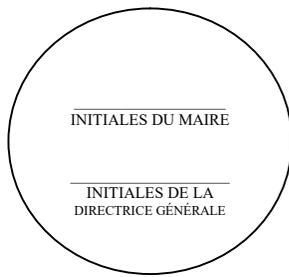
ANNEXE I (du présent règlement)

Modification de l'annexe I du règlement de zonage # 163



2020

 La zone AV-5 est agrandie à même une partie de la zone



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

8.3 COMITÉ 2020-2021

2020.163

Considérant que le conseil désire former des comités pour l'année 2020-2021;

COMITÉ 2020-2021

Maire ou mairesse suppléant (e)

Novembre – Décembre - Karina Poudrier

Janvier – Février - François Lupien

Mars-Avril - Daniel Dufort

Mai – Juin - Marie-Lyne Landry

Juillet-Août - Éric Allard

Septembre-Octobre - Maureen Landry

Comité du personnel

- Stéphane Dionne

- Éric Allard

- Marie-Lyne Landry

LOGO

Stéphane Dionne, Valérie Aubin, Marie-Lyne Landry

MADA

Stéphane Dionne, Valérie Aubin et 2 citoyens

Comité de l'emploi et de développement Bon-Conseil :

Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Maureen Landry

Carrefour jeunesse emploi :

Karina Poudrier

Loisirs :

Marie-Lyne Landry

Eric Allard, substitut

1 citoyen (e) de la municipalité.

Comité Civil des mesures d'urgence :

Valérie Aubin, coordonnatrice

Stéphane Dionne, François Lupien, Marie-Lyne Landry, Éric Allard

Régie inter municipale de Gestion des Déchets :

Karina Poudrier, Marie-Lyne Landry, substitut

Comité Incendie :

Éric Allard, François Lupien

Stéphane Dionne, substitut

Responsables du réseau routier :

Stéphane Dionne, Daniel Dufort et tous les conseillers (ères)

Bibliothèque et entente ville de Drummondville:

Karina Poudrier

Éric Allard

Piste Cyclable :

Marie-Lyne Landry, Daniel Dufort

Comité d'activités sociales et d'accueil:

Marie-Lyne Landry et Maureen Landry

Comité journal, Page facebook et site internet:

Maureen Landry, Marie-Lyne Landry et Karina Poudrier

Jacqueline Demers, citoyenne de la municipalité correction et révision

Parc-école:

François Lupien

Daniel Dufort, substitut



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

CCU:

Eric Allard, président
Stéphane Dionne
François Lupien
Gaby Tessier, secrétaire

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter la liste des comités telle que décrite ci-dessus. Le maire est d'office sur tous les comités, également substitut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.164

8.4 CALENDRIER 2021

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que : Le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune. Toute documentation utile à la prise de décision est disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h30 :

11 janvier (2 ^e lundi)	8 février (2 ^e lundi)
15 mars (3 ^e lundi)	12 avril (2 ^e lundi)
10 mai (2 ^e lundi)	14 juin (2 ^e lundi)
12 juillet (2 ^e lundi)	9 août (2 ^e lundi)
13 septembre (2 ^e lundi)	4 octobre (1 ^{er} lundi)
15 novembre (3 ^{er} lundi -élection)	13 décembre (2 ^e lundi)

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les déclarations des intérêts pécuniaires sont déposées séance tenante et un relevé sera envoyé au ministère des Affaires municipales.

2020.165

8.6 COMMANDE PAPETERIE 2021

Considérant que le MAPAQ nous oblige à nous conformer au projet de loi 48 – loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncière agricoles;

Considérant que le formulaire de compte de taxe est complètement revu pour 2021 afin de se conformer aux nouvelles exigences et que les anciens comptes ne pourront plus être utilisés;

Considérant que le MAPAQ accordera un remboursement partiel de notre perte en papeterie estimé selon la moyenne des formulaires commandés 2019-2020, ce qui représente un total de 700 comptes pour notre municipalité.

Considérant que 2021 est une année d'élection, nous devons donc prévoir la papeterie (enveloppe) en conséquence ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser 3 000 enveloppes à 2 fenêtres et 2000 comptes de



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

taxes pour un total de 1225.00\$ plus taxes à laquelle sera déduit la réduction du MAPAQ ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.7 ADHÉSION FQM 2021

2020.166

Il est proposé par Eric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'adhérer à la FQM en 2021 et d'autoriser un montant de 1370.42\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.8 TRIO-ÉTUDIANT DESJARDINS 2021

2020.167

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de confirmer notre participation à l'édition 2021 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi sur notre territoire pour un montant de 1000\$ afin de faire travailler 2 étudiants ou employeurs de notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.9 SPAD 2021

2020.168

Considérant l'offre de la Société Protectrice des Animaux de Drummond, SPAD, de renouveler l'entente de service ;

Considérant que la SPAD est une référence en matière de contrôle animalier et d'inspection ;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de renouveler l'entente avec la SPAQ pour les 5 prochaines années aux tarifs suivants :

2021 – 2.64\$ / citoyen

2022 – 2.93\$ / citoyen

2023 – 3.22\$ / citoyen

2024 – 3.51\$ / citoyen

2025 – 3.80\$ / citoyen

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.10 DEPOT DES ÉTATS COMPARATIFS

Le dépôt des états comparatifs est fait séance tenante.

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 FACTURE AU 30 SEPTEMBRE 2020

2020.169

Considérant la facture incendie au 30 septembre 2020

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser le paiement de la facture au 30 septembre 2020 au montant de 6 021.92\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 FORMATION POMPIERS

2020.170

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village prévoit la formation des nouveaux pompiers pour le programme Pompier I, flash formation, analyse fumée au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Drummond en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Drummond

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.3 DÉPÔT PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre incendie est déposé.

9.4 RÉSERVE FINANCIÈRE ÉQUIPEMENT 2020

2020.171

Considérant Étant donné la recommandation du comité inter municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Daniel Dufort et résolu de réserver un montant de 25 000\$ du budget d'achats d'équipements incendie 2020 pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

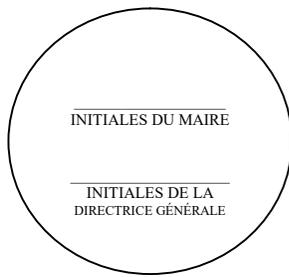
9.5 BUDGET 2021

2020.172

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie de Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter les prévisions budgétaires incendie 2021 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

9.6 SALAIRE INCENDIE 2021

2020.173

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser une augmentation salariale sur l'ensemble des salaires pour 2021 de 2.4%

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

Salaires incendie 2021

Postes

Directeur incendie	27 136\$ année + 5% Reer (1075\$)
Salaire capitaine	79.92\$/semaine
capitaine (feu)	27.44\$/hre
Officier (feu)	26.79\$/hre
Pompier (feu)	25.70\$/hre
Pratique (maximum 48 hrs par année)	25.43\$/hre
Formation	salaire minimum en vigueur + 2.4% et repas maximum 12\$ si 6 hrs de cours et plus sur présentation de facture + frais de déplacement
maintenance et inspection hebdomadaire des véhicules Ste-Clotilde Notre-Dame-du-Bon-Conseil	23.14\$/hre 1 heure par semaine 2 heures par semaine
ouvrage au poste Tout travail requis pour la remise en état des équipements suite à un feu ou une pratique	23.14\$/hre
Inventaire annuelle réparations mineures sur les véhicules et équipements maintenance annuelle des équipements présence lors d'inspection des camions et équipements tout ouvrage d'amélioration aux véhicules ou aux bâtiments devra être préalablement présenté à la direction générale pour autorisation en spécifiant (la nature de l'intervention, le but recherché et les coûts)	17.11\$/hre
Tour de garde : avec obligation de demeurer disponible sur le territoire desservi	108.66\$ par fin de semaine
Prévention (maximum 2 pompiers par maison)	10.86\$/par maison
Repas sur intervention après 4 heures incluant le temps à la caserne	déjeuner 7.50\$ Dîner 13.50\$ souper 16.00\$
Le repas pris sur les lieux d'intervention après 4 heures sera facturé à la municipalité	sur présentation de factures
***rémunération de trois(3) heures minimum pour une alerte incendie. Le kilométrage est remboursé en fonction de la politique en vigueur.	

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.7 RANGEMENT ET ÉQUIPEMENTS SÉCHAGE

2020.174

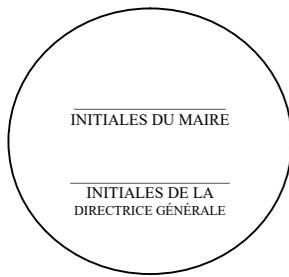
Considérant la soumission de Richard & cie pour la fourniture d'équipements de rangement, pour boyaux et habits des pompiers ainsi que divers rangements ;

En conséquence il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser la dépense de 13615\$ plus taxes. Payable selon l'entente incendie au RFU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.8 FACTURE 2021 SÛRETÉ DU QUÉBEC;

Le montant de la prochaine facture pour la déserte de la Sûreté du Québec pour l'année 2021 sera de 112 240\$



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.175 **9.9 SIUCQ 2021**
Considérant l'offre de l'adhésion pour 2021 du service d'intervention d'urgence SIUCQ au montant de 1100\$;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de renouveler notre adhésion au SIUCQ pour 2021 au coût de 1100\$ et prévoir le montant au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.176 **10. VOIRIE ET URBANISME**
10.1 SCHELLEMENT DES FISSURES
Considérant que nous avons dû faire plus de scellement de fissures notamment dans le 10^e rang de Wendover et 9^e rang Simpson que l'estimation faite ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'entériner la facture de scellement des fissures au montant de 14 664.48\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.177 **10.2 COMBEQ – WEBINAIRE – BERCE DE CAUCASE**
Considérant la tenue d'un webinaire sur la berce de caucase le 17 novembre à 14h00;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser l'inspecteur monsieur Gaby Tessier à s'inscrire au webinaire au montant de 60.30 plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.178 **10.3 SCU OFFRE DE SERVICES 2021;**
Considérant l'offre de renouvellement de service de la firme d'urbanisme SCU pour 2021 ;

Considérant qu'une banque d'heure de 10 000\$ est proposée, payé à la pièce, plus les frais de déplacement de 0.55\$ / km. Le taux de l'urbanisme est de 95\$ / hrs

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'octroyer une banque d'heure de 10 000\$ à la firme SCU et de prévoir le montant au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS ;
11.1 BIBLIOTHÈQUE ;

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;
Rapport de comité



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

13. VARIA:

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS :

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les gens présents dans la salle peuvent poser leur question.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h41 .

2020.179

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière